



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Garde côtière  
canadienne

Canadian  
Coast Guard



VOL. 33, ÉDITION MENSUELLE N<sup>o</sup> 3  
27 mars, 2009

Numéro de publication 40063779

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

Cette publication est disponible électroniquement sur le site:  
<http://www.notmar.gc.ca/abonner/>

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 3
Partie 2 Corrections aux cartes .....	4 à 10
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	11
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	12

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation



Canada

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *iii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

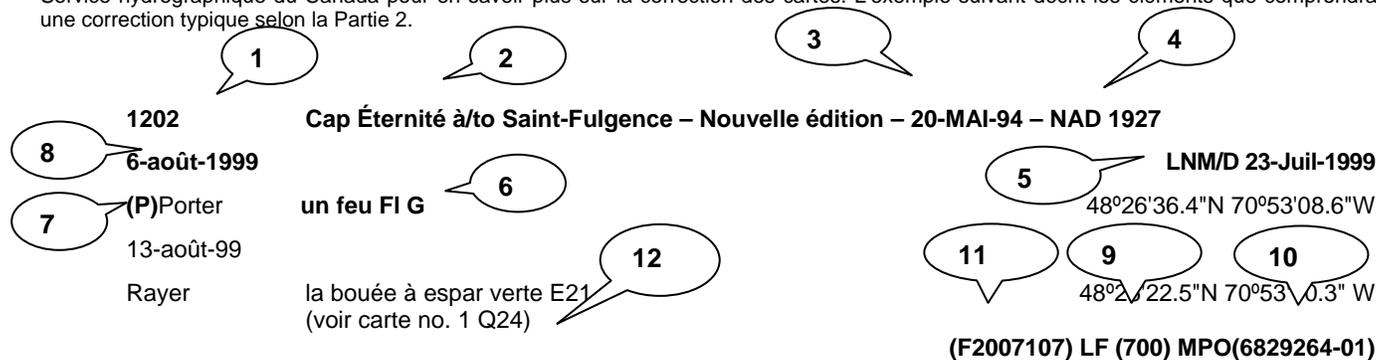
**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2008* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/pub/en/products/core.cfm>

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

#### Pacifique

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
Suite 2380,  
Case postale 12107  
555, rue West Hastings  
**VANCOUVER, BC V6B 4N6**

Téléphone: (604) 666-6011  
Facsimilé: 1-(604) 666-8453  
Numéro Télex: 043-52586 CGTC VAS VCR  
Courriel: [mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:mctsvancouver@pac.dfo-mpo.gc.ca)

Site Web: [http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/vancouver/index_f.htm)

Pour information concernant les Avis à la navigation:

Courriel CRIM: [rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca](mailto:rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca)

Site Web: [http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index\\_f.htm](http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts-sctm/notship/index_f.htm)

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Inuvik  
Case postale 2659  
**INUVIK, NT X0E 0T0**

Téléphone: (867) 777-2667  
Facsimilé: (867) 777-2851

## ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

### CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

**J'AIMERAIS CONTINUER DE RECEVOIR LA COPIE PAPIER DE L'AVIS**

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
200 rue Kent, Station 5N186  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

Téléphone (613) 993-6974

Télécopieur (613) 998-8428

Internet: [www.notmar.qc.ca](http://www.notmar.qc.ca)

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) \_\_\_\_\_

**ÉDITION DE L'OUEST** (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

*N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*

*ou*

*Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire*

---

## INDEX

---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE – UTILISATION ET SOINS À APPORTER. ....	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES. ....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES. ....	1
*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES .....	2
*302 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION. ....	2
*303 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4) .....	3

---

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

---

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
L/C3000	4				
3002	4				
3313	4				
3410	4				
3411	5				
3424	5				
3440	5				
3442	5				
3478	5, 6				
3492	6				
3719	6, 7				
3802	7				
L/C3902	8				
5060	2				
5061	2				
5300	8				
5452	8				
7010	8				
L/C7011	9				
7511	9				
7620	9				
7662	9				
7663	10				

**PARTIE 1 – Édition 3/2009**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à [http://www.notmar.gc.ca/search/notmar\\_f.php](http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les *Avis aux navigateurs*, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSION**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les *Avis aux navigateurs*. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

**PARTIE 1 – Édition 3/2009**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –  
 UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**\*301 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Carte nouvelle</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
5060	Cape Daly to/à Amiktok Island	1:40000	14-NOV-2008	1	\$20.00
5061	Amiktok Island to/à Osborne Point	1:40000	02-JAN-2009	1	\$20.00

**\*302 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	TITRE DE LA CARTE
<b>NUMERO CEN S-57</b>	
CA570088	Tofino
CA570228	Uchucklesit Inlet
CA570571	Newcastel Island Passage (Southern Portion/Parie Sud)
CA573371	Kangirsuk
CA573372	Ivujivik
CA573373	Puvirnituq
CA379140	Baie Washtawouka à/to Baie Piashti
CA579212	Havre-Aubert
CA476035	Passamaquoddy Bay and St. Croix River
CA476111	Country Harbour
CA376164	Burin Peninsula to Sainte-Pierre
CA376167	Cape Smoky to St.Paul Island
CA579015	Port de Trois-Rivières
CA579080	Port de Montréal-Montréal Est to/à Point Victoria
CA579095	Chicoutimi à Rivière Shipshaw - Continuation A

**PARTIE 1 – Édition 3/2009**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*303 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES		
<b>Carte nouvelle</b>	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente de(s) (la) carte(s) suivante(s) sont maintenant supprimé(s). Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
R/M5060	Cape Daly to/à Amiktok Island	14-NOV-2008	Voir Note 2
R/M5061	Amiktok Island to/à Osborne Point	02-JAN-2009	Voir Note 2

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**L/C3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JAN-1989 - NAD 1927**

20-MARS-2009

LNМ/D. 16-JAN-2009

Porter un câble sous-marin  
(Voir la Carte n° 1, L30.1)

joignant 46°20'00.0"N 128°48'20.0"W  
46°28'52.0"N 128°59'53.0"W  
46°45'59.0"N 129°06'25.0"W  
47°07'34.0"N 129°42'33.0"W  
47°37'24.0"N 129°56'57.0"W  
47°51'09.0"N 130°12'23.0"W  
48°37'28.0"N 131°22'27.0"W  
49°08'46.0"N 131°43'56.0"W  
49°29'57.0"N 132°24'15.0"W  
50°19'21.0"N 132°37'51.0"W  
et 54°37'45.0"N 139°00'00.0"W  
MPO(6202017-01)

**3002 - Queen Charlotte Sound to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 16-DEC-1994 - NAD 1927**

20-MARS-2009

LNМ/D. 26-DEC-2008

Porter un câble sous-marin  
(Voir la Carte n° 1, L30.1)

entre 50°45'00.0"N 133°14'10.0"W  
et 51°17'02.0"N 134°00'00.0"W  
MPO(6202017-01)

**3313 - Captain Passage - Feuille 10 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

27-MARS-2009

LNМ/D. 20-MARS-2009

Rayer la profondeur de 6.4 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°49'32.1"N 123°23'51.0"W  
MPO(6202019-03)

Porter une profondeur de 2.5 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°49'32.2"N 123°23'53.4"W  
MPO(6202019-04)

**3313 - Oak Bay - Feuille 3 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

20-MARS-2009

LNМ/D. 10-OCT-2008

Remplacer la balise de jour de jonction par une balise de jour de bâbord  
(Voir la Carte n° 1, Qt)

48°25'27.7"N 123°17'39.6"W  
(P2009022) MPO(6202011-01)

**3313 - Approaches to/Approches à Victoria - Feuille 4 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

20-MARS-2009

LNМ/D. 10-OCT-2008

Remplacer la balise de jour de jonction par une balise de jour de bâbord  
(Voir la Carte n° 1, Qt)

48°25'27.7"N 123°17'39.6"W  
(P2009022) MPO(6202011-01)

**3410 - Sooke Inlet to/à Parry Bay - Carte nouvelle - 24-MARS-1995 - NAD 1983**

27-MARS-2009

LNМ/D. 06-FEV-2009

Porter une balise de jour de tribord  
(Voir la Carte n° 1, Qt)

48°22'20.5"N 123°42'26.8"W  
(P2009026) MPO(6202018-01)

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3411 - Sooke - Carte nouvelle - 24-MARS-1995 - NAD 1983**

27-MARS-2009

Porter une balise de jour de tribord  
(Voir la Carte n° 1, Qt)

LNMD. 06-FEV-2009  
48°22'20.5"N 123°42'26.8"W

(P2009026) MPO(6202018-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570114

**3424 - Approaches to/Approches à Oak Bay - Nouvelle édition - 12-SEPT-2003 - NAD 1983**

20-MARS-2009

Remplacer la balise de jour de jonction par une balise de jour de bâbord  
(Voir la Carte n° 1, Qt)

LNMD. 25-FEV-2005  
48°25'27.7"N 123°17'39.6"W

(P2009022) MPO(6202011-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570214

**3440 - Race Rocks to/à D'Arcy Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**

20-MARS-2009

Remplacer la balise de jour de jonction par une balise de jour de bâbord  
(Voir la Carte n° 1, Qt)

LNMD. 23-NOV-2007  
48°25'27.7"N 123°17'39.6"W

(P2009022) MPO(6202011-01)

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA470075

**3442 - North Pender Island to/à Thetis Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**

27-MARS-2009

Rayer la profondeur de 6.7 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

LNMD. 02-MAI-2008  
48°49'54.3"N 123°24'59.6"W

MPO(6202019-01)

Porter une profondeur de 4.8 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°49'53.4"N 123°24'59.5"W

MPO(6202019-02)

Rayer la profondeur de 6.4 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°49'32.1"N 123°23'51.4"W

MPO(6202019-03)

Porter une profondeur de 2.5 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°49'32.2"N 123°23'53.4"W

MPO(6202019-04)

Porter une profondeur de 4.4 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°48'32.0"N 123°22'27.6"W

MPO(6202019-09)

**3478 - Ganges Harbour and/et Long Harbour - Feuille 1 - Nouvelle édition - 17-JUIN-2005 - NAD 1983**

27-MARS-2009

Rayer la profondeur de 6.7 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

LNMD. 03-AOÛT-2007  
48°49'54.3"N 123°24'59.6"W

MPO(6202019-01)

Porter une profondeur de 4.8 mètres  
(Voir la Carte n° 1, I10)

48°49'53.4"N 123°24'59.5"W

MPO(6202019-02)

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 6.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°49'32.1"N 123°23'51.4"W
		<i>MPO(6202019-03)</i>
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°49'32.2"N 123°23'53.4"W
		<i>MPO(6202019-04)</i>
Porter	une profondeur de 7.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°49'00.5"N 123°23'12.9"W
		<i>MPO(6202019-05)</i>
Rayer	la profondeur de 12.2 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°48'45.9"N 123°22'59.0"W
		<i>MPO(6202019-06)</i>
Porter	une profondeur de 8.8 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°48'45.0"N 123°22'58.0"W
		<i>MPO(6202019-07)</i>
Porter	une profondeur de 4.5 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°48'39.4"N 123°22'33.0"W
		<i>MPO(6202019-08)</i>
Porter	une profondeur de 4.4 mètres (Voir la Carte n° 1, I10)	48°48'32.0"N 123°22'27.6"W
		<i>MPO(6202019-09)</i>

**3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**

06-MARS-2009		LNM/D. 10-OCT-2008
Porter	une bouée d'avertissement lumineuse à charpente jaune Fl Y, marquée TB (Voir la Carte n° 1, Qm)	49°01'27.5"N 123°08'37.5"W

*(P2009021) LF(307.7) MPO(6202010-01)*

Cet avis pourrait toucher la Carte Électronique de Navigation: CA570297

**3719 - Kent Inlet - Feuille 1 - Nouvelle édition - 17-AVR-1961 - NAD 1927**

20-MARS-2009		LNM/D. 13-FEV-2009
Rayer	la profondeur de 2 brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	52°42'30.0"N 129°00'33.9"W
		<i>MPO(6202016-01)</i>
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	52°42'29.7"N 129°00'34.4"W
		<i>MPO(6202016-02)</i>
Porter	une profondeur de 1¾ brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	52°42'25.0"N 129°00'22.3"W
		<i>MPO(6202016-03)</i>
Porter	une profondeur de 2¾ brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	52°42'29.0"N 129°00'20.4"W
		<i>MPO(6202016-04)</i>

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 1¾ brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	52°42'48.9"N 128°59'59.4"W  MPO(6202016-05)
Rayer	la profondeur de 2½ brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	52°43'00.0"N 128°59'53.8"W  MPO(6202016-06)
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	52°43'01.1"N 128°59'53.0"W  MPO(6202016-07)
Porter	une profondeur de ¾ brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	52°43'25.6"N 128°59'35.0"W  MPO(6202016-08)
Porter	une profondeur de 2¾ brasses (Voir la Carte n° 1, I10)	52°43'31.2"N 128°59'11.7"W  MPO(6202016-09)
Rayer	la profondeur de 1 brasse (Voir la Carte n° 1, I10)	52°43'22.8"N 128°58'54.0"W  MPO(6202016-10)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 1 pied (Voir la Carte n° 1, K11)	52°43'22.5"N 128°58'53.4"W  MPO(6202016-11)

**3802 - Dixon Entrance - Nouvelle édition - 24-NOV-1989 - NAD 1927**

20-MARS-2009

LNM/D. 23-NOV-2007

Porter	la note  See/Voir note CHANGING DEPTHS/PRFONDEURS CHANGEANTES	54°01'00.0"N 131°29'00.0"W  MPO(6202014-01)
--------	--	---

Porter	la note  CHANGING DEPTHS Mariners are advised that depths in the North West part of Hecate Strait are subject to change as a result of moving sandwaves. This area is roughly indicated by the darker blue colour depth areas. For additional information, consult CHS Sailing Directions PAC 206.  PROFONDEURS CHANGEANTES On informe les navigateurs que les profondeurs dans la partie Nord-Ouest de Hecate Strait peuvent changer en raison de dunes sous-marines. Cette zone est approximativement délimitée par les zones de profondeurs en bleu plus foncé. Pour plus de renseignements, consultez les instructions nautiques du SHC PAC 206.	53°57'12.0"N 131°58'00.0"W  MPO(6202014-02)
--------	--	---

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**LC3902 - Hecate Strait - Nouvelle édition - 09-DEC-1988 - NAD 1927**

20-MARS-2009

Porter la note

See/Voir note  
CHANGING DEPTHS/PRFONDEURS CHANGEANTES

LNM/D. 26-DEC-2008  
53°27'00.0"N 131°39'30.0"W

*MPO(6202014-01)*

Porter la note

CHANGING DEPTHS  
Mariners are advised that depths in the North West part of Hecate Strait are subject to change as a result of moving sandwaves. This area is roughly indicated by the darker blue colour depth areas. For additional information, consult CHS Sailing Directions PAC 206.

53°50'00.0"N 129°30'00.0"W

PROFONDEURS CHANGEANTES  
On informe les navigateurs que les profondeurs dans la partie Nord-Ouest de Hecate Strait peuvent changer en raison de dunes sous-marines. Cette zone est approximativement délimitée par les zones de profondeurs en bleu plus foncé. Pour plus de renseignements, consultez les instructions nautiques du SHC PAC 206.

*MPO(6202014-02)*

**5300 - Baie D'Ungava / Ungava Bay - Nouvelle édition - 28-MAI-2004 - Inconnu**

27-MARS-2009

Déplacer le feu FI 6s 270ft 8M et le réflecteur radar  
(Voir la Carte n°1, P1 et S4)

LNM/D. 09-FEV-2007

de 61°04'40.0"N 069°33'00.0"W  
à 61°04'41.8"N 069°33'28.4"W  
*(Q2009005) LF(2560) MPO(6603367-01)*

**5452 - Diana Bay - Nouvelle édition - 08-JUIL-2005 - NAD 1983**

27-MARS-2009

Déplacer le feu FI 6s 270ft 8M et le réflecteur radar  
(Voir la Carte n°1, P1 et S4)

de 61°04'40.0"N 069°33'16.0"W  
à 61°04'41.8"N 069°33'28.4"W  
*(Q2009005) LF(2560) MPO(6603367-01)*

**7010 - Davis Strait and/et Baffin Bay - Nouvelle édition - 12-JAN-1979 - Inconnu**

06-MARS-2009

Porter un câble sous-marin  
(Voir la carte n° 1 L30.1)

LNM/D. 09-FEV-2007

joignant 64°02'45.4"N 052°10'40.0"W  
63°59'57.8"N 052°20'13.9"W  
63°54'02.9"N 052°23'44.2"W  
63°38'39.8"N 052°11'30.1"W  
63°35'29.0"N 052°15'29.5"W  
63°26'54.7"N 053°03'21.2"W  
63°21'26.3"N 053°11'25.3"W  
62°48'33.5"N 052°45'46.7"W  
et 58°24'21.0"N 051°21'40.0"W  
*MPO(6304225-01)*

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**L/C7011 - Hudson Strait/Détroit D'Hudson to/à Groenland - Nouvelle édition - 02-SEPT-1983 - Inconnu**

06-MARS-2009

LNMD. 09-FEV-2007

Porter un câble sous-marin  
(Voir la carte n° 1 L30.1)

joignant 64°03'02.0"N 052°12'27.3"W  
63°59'57.8"N 052°20'13.9"W  
63°54'37.0"N 052°23'50.7"W  
63°38'39.8"N 052°11'30.1"W  
63°35'29.0"N 052°15'29.5"W  
63°26'54.7"N 053°03'21.2"W  
63°20'30.9"N 053°11'13.2"W  
63°08'23.8"N 053°04'42.5"W  
62°48'33.5"N 052°45'46.7"W  
59°31'12.1"N 051°43'08.9"W  
58°08'15.5"N 051°16'32.1"W  
et 57°30'00.0"N 051°09'20.5"W  
MPO(6304226-01)

**7511 - Resolute Passage - Nouvelle édition - 29-DEC-1989 - NAD 1927**

27-MARS-2009

LNMD. (775-1991)

Modifier la légende Q 46m pour lire Iso 2s 47m vis-à-vis le feu  
(Voir la Carte n° 1, P10.3)

74°41'08.5"N 094°48'01.0"W  
(D2009001) LF(2530) MPO(6603368-01)

Modifier la légende Q 58m pour lire Iso 2s 66m vis-à-vis le feu  
(Voir la Carte n° 1, P10.3)

74°41'16.9"N 094°47'46.0"W  
(D2009002) LF(2531) MPO(6603369-01)

**7511 - Resolute Bay - Nouvelle édition - 29-DEC-1989 - NAD 1927**

27-MARS-2009

LNMD. (775-1991)

Modifier la légende Q 46m pour lire Iso 2s 47m vis-à-vis le feu  
(Voir la Carte n° 1, P10.3)

74°41'08.5"N 094°48'01.0"W  
(D2009001) LF(2530) MPO(6603368-01)

Modifier la légende Q 58m pour lire Iso 2s 66m vis-à-vis le feu  
(Voir la Carte n° 1, P10.3)

74°41'16.9"N 094°47'46.0"W  
(D2009002) LF(2531) MPO(6603369-01)

**7620 - Demarcation Bay to/à Liverpool Bay - Carte nouvelle - 02-MAI-1997 - NAD 1983**

27-MARS-2009

LNMD. 03-OCT-2008

Déplacer le feu Fl 6s 48m et la balise répondeuse radar et le réflecteur radar.  
(Voir la Carte n°1, P1 et S3.1 et S4)

de 69°46'27.4"N 134°23'19.6"W  
à 69°46'27.4"N 134°24'19.6"W  
(A2009001) LF(2503) MPO(6603363-01)

**7662 - Mackenzie Bay - Nouvelle édition - 14-NOV-2003 - NAD 1983**

27-MARS-2009

LNMD. 03-OCT-2008

Déplacer le feu Fl 6s 48m et la balise répondeuse radar et le réflecteur radar.  
(Voir la Carte n°1, P1 et S3.1 et S4)

de 69°46'27.4"N 134°23'19.6"W  
à 69°46'27.4"N 134°24'19.6"W  
(A2009001) LF(2503) MPO(6603363-01)

**PARTIE 2 – Édition 3/2009  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**7663 - Kugmallit Bay - Nouvelle édition - 25-AVR-1997 - NAD 1983**

27-MARS-2009

LNMD/D. 03-OCT-2008

Déplacer le feu FI 6s 48m et la balise répondeuse radar et le réflecteur radar.  
(Voir la Carte n°1, P1 et S3.1 et S4)

de 69°46'27.4"N 134°23'19.6"W  
à 69°46'27.4"N 134°24'19.6"W  
(A2009001) LF(2503) MPO(6603363-01)

**PARTIE 4 – Édition 3/2009**  
**CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Carte 3313, Gulf Islands, 1995 —

**Feuille 3a — OAK BAY**

Sous « **AIDES À LA NAVIGATION, Mayor Channel** »

Supprimer : **Robson Reef**, marque de jour de jonction, chenal préféré à droite

Remplacer par : **Robson Reef**, marque de jour de bâbord

(P2009-11.01)

**PARTIE 5 – Édition 3/2009**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**PACIFIQUE**

255.1	Danger Shoal - Bouée de jonction lumineuse A (É.-U.)	SW. du haut-fond. 48 38 18 123 10 57	Fl G (2+1)	6s	.....	.....	Verte, rouge et verte, marquée "A".	À longueur d'année.	Carte:3441 Éd. 03/09 (P09-025)	
307.121 G5398	Tsawwassen - alignement								Rayer du Livre.	Carte:3492 Éd. 03/09 (P09-023, 024)
307.122 G5398.1										
307.7	Roberts Bank - Bouée d'avertissement lumineuse TB	49 01 27.5 123 08 37.5	Fl Y	4s	.....	.....	Jaune, marquée "TB".	À longueur d'année.	Carte:3492 Éd. 03/09(P09-021)	
705 G5796	Parizeau Point	Sur un dauphin. 54 17 13.7 130 22 11.1	Fl W	6s	4.3	8	Dauphin à 3 pieux.	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. À longueur d'année.	Carte:3958 Éd. 03/09(P08-121)	
Feu de (E.I.) 2503	Pullen Island  <b>Racon - -. (G) Bande X &amp; S</b>	Sur l'île, baie Kugmalit. 69 46 27.4 134 24 19.6	Fl W	6s	47.4	7	Tour à claire-voie tripode, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.1	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:7663 Éd. 03/09 (A09-001)	
Feu de (E.I.) 2530 H14.5	<b>Resolute Bay - alignement 4</b>	74 41 08.5 94 48 01	Iso W	2s	47.0	15	Tour à claire-voie carrée. 13.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	Carte:7511 Éd. 03/09 (D09-001, 002)	
Feu de (E.I.) 2531 H14.51		023°14' 303.8m du feu antérieur.	Iso W	2s	66.0	15	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange, bande verticale noire. 8.6	Visible sur l'alignement. Saisonnier.		
Feu de (E.I.) 2560 H52	Cape Hopes Advance	61 04 41.8 69 33 28.4	Fl W	6s	82.3	8	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire orange.	Lum. 1 s; obs. 5 s. Réflecteur radar. Saisonnier.	Carte:5452 Éd. 03/09 (Q09-005)	

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Date: .....

Nom du navire ou de l'expéditeur: .....

Adresse de l'expéditeur: .....

Numéro

Rue

Ville: ..... Prov. / Pays: ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur (si approprié): .....

Date de l'observation: ..... Heure(UTC): .....

Position géographique: .....

Coordonnées de la position: Lat: ..... Long: .....

Méthode de positionnement:  DGPS       GPS avec WAAS       GPS       Radar       Autre

Système de référence géodésique utilisé:  WGS 84       NAD 27       Autre

Exactitude estimée de la position: .....

N°. de la carte: ..... Informations:       NAD 27       NAD 83

Édition de la carte: ..... Dernière correction appliquée: .....

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante:

[info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)

(Veuillez inclure votre code postal et votre adresse de courriel)